

U. F. R. Sciences Humaines et Arts (<http://www.sha.univ-poitiers.fr>)

Département de Psychologie - Bât A4 - 3 rue Théodore Lefebvre – TSA 81118
86073 Poitiers Cedex 9

Tel : (33) 05 49 45 32 46 Fax (33) 05 49 45 44 13 Mail : Lipracs.sha@univ-poitiers.fr

LICENCE PROFESSIONNELLE : INTERVENTION SOCIALE Mention : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Responsable de la formation : Marion HAZA

Co-responsable : Catherine Esnard

La licence Professionnelle en Intervention Sociale est un diplôme national de niveau II.

Le développement des emplois sociaux de proximité amène les différentes collectivités territoriales, conseils généraux, municipalités, maisons de quartier ainsi que les associations d'insertion et d'aide humanitaire à recruter des professionnels pour accompagner sur le terrain ou en institution les personnes en situations difficiles : difficultés économiques, sociales, professionnelles, situations de handicap, conduites addictives, maladie, personnes âgées, demandeurs d'asile, personnes sans domicile fixe, etc.

Les emplois ciblés sont complémentaires des emplois traditionnels de travailleurs sociaux (éducateurs spécialisés et assistants sociaux). Les types d'emplois occupés par nos diplômés relèvent essentiellement de l'intitulé « chargé d'intervention sociale » ((K1201). Toutefois, on observe de nouveaux recrutements dans le secteur du conseil à l'emploi (K1801), notamment au Pôle Emploi.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le recrutement se fait :

- sur la base d'un **L2, d'un DUT ou d'un BTS en Sciences Humaines ou Sociales**, éventuellement sur la base d'autres diplômes Bac + 2, sous réserve d'une expérience parallèle dans le travail social.
- Ou sur la base de **plusieurs années d'expérience professionnelle** dans le champ social après constitution d'un dossier de validation (VAE ou VAP) à UP PRO au SAFIRE (service de la formation permanente de l'Université) ; voir les modalités au verso de la plaquette.

Dans tous les cas, le candidat devra avoir effectué auparavant un ou des stage(s) et avoir acquis une expérience professionnelle ou bénévole prouvant son intérêt, sa motivation et son implication dans le travail social.

Le nombre de places est limité à 25 ; la sélection se déroule en deux temps : sélection sur dossier d'environ 60 candidatures puis entretien individuel.

FORMATION

Les enseignements et les suivis de mémoires et de stages sont assurés par des universitaires de différentes composantes de l'Université de Poitiers (Sciences Humaines et Arts, Droit et Sciences Sociales, Lettres et Langues), par des enseignants appartenant à d'autres établissements conventionnés avec l'Université de Poitiers (IRTS, ESPE), et par des professionnels exerçant dans le champ social.

La formation compte 14 unités d'enseignement dont 6 au premier semestre et 8 au second. Deux jours par semaine sont libérés sur l'emploi du temps afin de permettre aux étudiants de se consacrer aux travaux personnels et à des engagements associatifs en dehors des stages. Le volume d'enseignement en présentiel est de 410h sur 2 semestres (CM et TD) ce qui équivaut à environ 24h de cours en présentiel par semaine.

La présence à tous les cours est obligatoire. L'importance du travail personnel à fournir en dehors des horaires de cours rend la **formation incompatible avec une activité salariée régulière.**

CONTENU DE LA FORMATION

I. MODULES FONDAMENTAUX

Droit - 1^{er} semestre

Module juridique : présentation des notions qui fondent l'action des accompagnateurs sociaux : droit constitutionnel et droit administratif, droit de la famille, droit du travail, droit pénal et droit de l'aide et de l'action sociale.

Sociologie : Processus d'exclusion - 1^{er} semestre

Module de sociologie : les processus d'exclusion sociale et leurs contextes (ville, école...), les rapports entre déviance et exclusion, l'évolution historique et juridique des transformations familiales, les jeunes en situation précaire ; les nouvelles politiques sociales, de l'emploi et de la ville.

Psychologie sociale - 2^{eme} semestre

Module de psychologie : Eléments de psychologie de la motivation appliqués à l'accompagnement social ; L'engagement et la soumission : lier l'individu à son acte pour obtenir des comportements et/ou modifier des attitudes ; Chômage et exclusion : une approche psycho-sociale.

Psychologie : Publics en difficulté - 2^{eme} semestre

Module de psychologie : présentation des difficultés spécifiques liées à une population donnée : conduites addictives ; handicap et emploi ; groupe et adolescence ; la personne âgée ; l'enfance maltraitée, l'accompagnement lors de la maladie grave, la prévention précoce.

II. MODULES : DISPOSITIFS, INSTITUTIONS, MÉTIERS

Politiques sociales - 1^{er} semestre

Les politiques sociales en contexte, leurs enjeux et leurs conditions de mise en œuvre : on présentera la loi de lutte contre les exclusions, les politiques familiales ou spécifiques, ainsi que leurs modalités d'application dans le cadre de la démarche de planification, et dans une perspective de territorialisation.

Contextes et Logiques d'action - 2^{eme} semestre

Analyse des différents types de fonctionnement social et des différentes logiques d'acteurs à travers la vie sociale du quartier ou de la ville, les mouvements associatifs, les mouvements syndicaux ; analyse du rôle des métiers en émergence.

Processus d'intégration scolaire - 1^{er} semestre

L'échec scolaire et sa prise en charge institutionnelle, les difficultés d'intégration scolaire des enfants migrants, l'illettrisme des adultes et ses conséquences.

III. MODULES : MÉTHODES ET PRATIQUES

Intervention dans le champ social - 2^{eme} semestre

Les différents intervenants du champ social : méthodes d'intervention, modalités d'intervention et analyse des pratiques ; études de cas.

Psychologie : Accueil, écoute et entretien - 2^{eme} semestre

Sensibilisation aux aspects théoriques et pratiques de l'écoute professionnelle dans le cadre de l'aide individuelle ou collective : entretiens, dynamique de groupe, projets collectifs.

Accompagnement et insertion - 1^{er} semestre

Trois domaines de mise en œuvre de l'accompagnement social sont abordés dans ce module : l'insertion par l'activité économique, l'accompagnement sur le terrain (dans la rue ou en mission humanitaire) et dans les dispositifs locaux d'insertion.

IV. MODULES : MÉTHODOLOGIE GENERALE

Langues, Techniques d'expression et nouvelles technologies - 1^{er} semestre

Anglais lu et parlé, ou éventuellement une autre langue ; production de documents sur ordinateur.

Méthodologie appliquée - 2^{eme} semestre

Pratique des techniques documentaires (papier et TIC) ; définition d'une problématique, préparation et présentation d'un mémoire. Cet enseignement s'articule au thème du projet.

V. STAGES ET PROJET

La formation comporte **12 semaines de stage professionnel obligatoires** : un **stage d'observation de 4 semaines** et un **stage d'insertion professionnel de 8 semaines** en fin de formation, sur un terrain différent. Ce stage final permet la mise en œuvre des acquis théoriques et pratiques de la formation ; il donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage.

Projet tutoré : Partant d'une question de terrain, la réflexion est élargie à une problématique traitée sous un angle théorique et étayé par un recueil de données répondant à des règles méthodologiques précises. Ce projet tutoré donne lieu à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire devant un jury composé d'universitaires et de professionnels.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Mis à part le module MP 2 obtenu par quitus, chacun des modules est évalué par un examen écrit, par la constitution d'un dossier, ou par un contrôle continu. La note finale est la moyenne de toutes les notes avec les coefficients suivants : 1 par module, 2 pour le projet avec soutenance, 2 pour le rapport de stage. Les notes se compensent au sein d'un même semestre et entre les deux semestres.

Pour être reçu au diplôme, il faut obtenir au moins 10 sur l'année **et** au moins 10 à la moyenne rapport de stage + projet tutoré.

N.B. : les notes supérieures à 8 peuvent être conservées d'une année sur l'autre (cas de mi-temps ou de redoublement) à la demande de l'étudiant.

REPRISE D'ÉTUDES

Validation d'acquis (V.A.P. ou V.A.E.) :

Si vous pouvez justifier d'une expérience significative dans le champ de l'accompagnement social, il vous est possible, sous certaines conditions, d'entreprendre une démarche de VAP ou de VAE pour accéder à la formation sans être titulaire d'un des diplômes pré requis ou pour être dispensé d'une partie des épreuves. Prenez contact avec le service commun de l'Université de Poitiers UP PRO : <http://upro.univ-poitiers.fr/>
Tél : 05 49 45 44 60

Prise en charge dans le cadre d'un dispositif de formation continue :

Si votre entrée en formation relève d'un dispositif de formation professionnelle (congé de formation, plan de formation), ou si vous êtes demandeur d'emploi, prenez contact avec UP PRO, <http://upro.univ-poitiers.fr/>.

NB : Vous devez candidater sur le portail E-candidat même si vous êtes en lien avec ce service.

CALENDRIER

Candidatures :

Ouverture des candidatures en ligne courant avril 2020 sur <https://ecandidat.appli.univ-poitiers.fr/>

Aucune candidature papier ne sera examinée.

Date limite de candidature en ligne : 15 mai 2020

NB : Vous n'avez aucun document à renvoyer par voie postale (ni dossier, ni justificatifs). Ils vous seront demandés uniquement si vous êtes retenu pour un entretien

Résultats de la sélection des dossiers et convocation pour les entretiens : mi- juin.

Entretiens : début juillet 2020

Les résultats d'admission vous seront immédiatement communiqués sur le portail E-candidat et/ou par courriel. Aucun résultat ne sera donné par téléphone.

Formation :

Premier semestre : mi-septembre à fin décembre 2020 ; examens janvier 2021

Premier stage de 4 semaines : mi-janvier à mi-février 2021

Deuxième semestre : de mi-février à fin mars; examens début avril 2021

Deuxième stage de 8 semaines : entre début avril et mi-juin 2021

Soutenance du mémoire : juin 2021